

## **Gabriel Attal, secrétaire d'État à la Jeunesse**

# « Le SNU n'est ni une colo ni le bagne »

**TEST** 94 % des premiers volontaires du service national universel se disent satisfaits, selon une étude inédite

**EXTENSION** 30 000 jeunes seront accueillis l'année prochaine, avant la généralisation à toute une classe d'âge

**D**emain, des volontaires du service national universel (SNU) seront aux côtés d'Emmanuel Macron devant l'Arc de Triomphe, à Paris, pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale. Au vu des résultats d'une évaluation indépendante, Gabriel Attal dresse un bilan positif de l'expérimentation de juin. Et imagine la suite.

**Quel bilan tirez-vous de la première phase du SNU ?**

Il est positif. 94 % des 2 000 volontaires se disent satisfaits du séjour de cohésion effectué en juin. Et leurs motifs de satisfaction correspondent bien à nos objectifs : mixité sociale, envie de s'engager, formation aux premiers secours, savoir réagir en cas de crise... C'est très encourageant. Les parents nous le disent : pour mon enfant, il y a eu un avant et un après-SNU.

**Que faudrait-il améliorer ?**

J'avais fixé une règle claire : privilégier la pédagogie active à travers des jeux de rôle, des débats, etc. Et bannir les cours magistraux. S'il y

a eu de bonnes initiatives – simulation d'accident pour sensibiliser à la sécurité routière, ramassage de déchets, etc. –, ça n'a pas été le cas partout. Les jeunes ont parfois eu le sentiment de se retrouver en classe. Je sais l'engagement des pionniers du SNU, mais pour 2020 nous devons vraiment éviter la théorie et favoriser la participation des jeunes.

**Les emplois du temps, critiqués, ne sont-ils pas trop chargés ?**

C'est vrai qu'ils étaient parfois denses. Il faut trouver le juste équilibre. Le SNU n'est ni une colonie de vacances ni le bagne. Les jeunes ne viennent pas pour se reposer, mais pas non plus pour souffrir. Nous ne toucherons pas aux horaires – lever de bonne heure –, aux rituels patriotiques ou aux soirées débats, mais il faudra mieux répartir les activités sur les deux semaines.

**Des jeunes se sont évanouis pendant les cérémonies du 18-Juin, n'y a-t-il pas eu des excès ?**

En juin, la France a subi un épisode caniculaire, ça a pu engendrer ponctuellement des difficultés. Mais l'ensemble des professionnels partageaient une exigence absolue sur la sécurité des volontaires. À aucun moment l'un d'entre eux n'a été en danger. Les enjeux de santé étaient même au cœur du SNU : nous avons pu, grâce à des bilans personnels, détecter quelques maladies graves, notamment cardiovasculaires, ainsi que des troubles visuels et auditifs. Dans le Nord, par exemple, nous nous sommes aperçus qu'une jeune fille en échec scolaire avait un problème de vue jamais diagnostiqué. On l'a équipée d'une paire de lunettes et elle a retrouvé le chemin de l'école. Comme elle, une dizaine de décrocheurs sont retournés en cours en septembre. Le SNU restera une forme d'épreuve, y compris dans la discipline qu'il prévoit.

**Quel est l'objectif pour 2020 ?**

L'an prochain, nous avons prévu d'accueillir autour de 30 000 jeunes en fonction des capacités d'héber-

gement, que les départements sont en train d'évaluer. Nous irons au maximum des places disponibles et y consacrerons 30 millions d'euros. La campagne pour recruter les volontaires sera lancée en janvier.

**Quand le SNU deviendra-t-il obligatoire pour toute une classe d'âge ?**

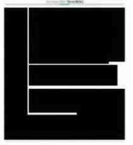
Le scénario dessiné par le général Ménaouine prévoyait une généralisation en 2026. Mais le président de la République m'a mandaté pour aller plus vite. Le SNU pourra concerner de 200 000 à 300 000 jeunes dès 2022 en fonction des contraintes juridiques et pratiques, et être généralisé en 2023 ou 2024. Emmanuel Macron et Édouard Philippe arbitreront dans les mois qui viennent. Puis une loi organisera cette montée en puissance.

**Comment choisirez-vous 200 000 à 300 000 jeunes en 2022 ?**

Nous continuerons à faire, avant tout, appel aux volontaires. Puis trois pistes sont imaginées à ce stade pour compléter les effectifs du SNU : un tirage au sort national des jeunes appelés, comme autrefois ; le mois de naissance – par exemple, les jeunes nés un mois pair feront le SNU, les autres non ; ou le tirage au sort de départements ou de Régions où tous les jeunes seraient appelés.

**Pourrez-vous héberger, à terme, 800 000 jeunes chaque année ?**

Il ne sera pas possible de les accueillir tous en même temps sur une seule période. Deux pistes sont à l'étude. Le scénario privilégié consiste à organiser le SNU pendant les congés d'été et les petites vacances scolaires, de Toussaint, d'hiver et de Pâques. En sanctuarisant celles de Noël et la période du 15 juillet au 15 août. Autre possibilité : l'envisager sur le temps scolaire, en seconde. En considérant, par exemple, que pour cette seule année le SNU pourrait



s'articuler avec l'enseignement moral et civique.

**Combien coûtera le SNU obligatoire ?**

Le SNU a coûté cette année de 1 400 à 2 300 euros par jeune selon les départements, pour un montant moyen de 2 000 euros. Dès 2020, nous allons tenter de réduire ce coût unitaire à 1 900, voire 1 800 euros. Le budget du SNU généralisé sera inférieur à 1,5 milliard d'euros, soit moins de 1,5 % du budget global consacré à la jeunesse.

**Selon un sondage réalisé en avril, un quart des Français sont opposés au SNU. Y aura-t-il des objecteurs de conscience ?**

Trois quarts y sont donc favorables... Le régime des objecteurs de conscience était lié au manquement des armes. Il n'a pas lieu d'être pour le SNU. Les jeunes qui ne se présenteraient pas feraient l'objet de sanctions définies par la loi. Cela pourra être l'impossibilité de passer tout diplôme, le permis de conduire ou d'intégrer la fonction publique... C'est ce qui sanctionne aujourd'hui ceux qui ne se présentent pas à leur journée défense et citoyenneté. D'ailleurs, 98 % répondent présent. ●

**PREMIER BILAN POSITIF, MAIS PEUT MIEUX FAIRE**

**LES PIONNIERS DU SNU** – volontaires pour l'instant – sont plutôt contents. C'est ce qui ressort de l'évaluation menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), mise en ligne aujourd'hui. Selon cette étude, quantitative et qualitative, les 1978 premiers jeunes à avoir testé le séjour de cohésion en juin se disent satisfaits à 94 %. Ravis d'avoir rencontré des personnes d'un milieu social différent (78 %) et d'avoir levé les couleurs et chanté *La Marseillaise* (76 %), ils approuvent la généralisation du dispositif (à 84 %).

Il reste malgré tout des points à améliorer. L'emploi du temps (selon 69 % de la promo). La pédagogie (47 %). De façon générale, estime Thibaut de Saint Pol, le directeur de l'Injep, il faudrait « clarifier l'objectif prioritaire du SNU », c'est-à-dire soit améliorer la cohésion au sein d'une génération, soit favoriser l'engagement des jeunes, ou renforcer leur insertion sociale. Les chercheurs proposent de réduire le nombre des encadrants mais d'ajouter dans chaque centre un professionnel de santé et un responsable logistique. ●

PROPOS RECUEILLIS  
PAR MARIE QUENET



Le secrétaire d'État Gabriel Attal avec des jeunes volontaires du service national universel, fin octobre à Lille. PHILIPPE PAUCHET//MAXPPP